

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

## **BOFIP-RHO-23-0686 du 09/03/2023**

Arrêté du 9 mars 2023

ARRÊTÉ PORTANT CHANGEMENT DE SITUATION ADMINISTRATIVE D'UNE INSPECTRICE DIVISIONNAIRE DES FINANCES PUBLIQUES HORS CLASSE À LA DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES, ANNÉE 2023

**Bureau Affectation, mobilité et carrière des A+ et A**

### **RÉSUMÉ**

Cet arrêté porte changement de situation administrative d'une inspectrice divisionnaire des Finances publiques hors classe à la Direction générale des Finances publiques, année 2023.

Date d'application : 01/01/2023

DOCUMENTS À ABROGER

Néant

SOMMAIRE

---

PARTIE 1: ARRÊTÉ PORTANT CHANGEMENT DE SITUATION ADMINISTRATIVE D'UNE INSPECTRICE DIVISIONNAIRE DES FINANCES PUBLIQUES HORS CLASSE À LA DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES, ANNÉE 2023.....3

**PARTIE 1 : ARRÊTÉ PORTANT CHANGEMENT DE SITUATION ADMINISTRATIVE D'UNE INSPECTRICE DIVISIONNAIRE DES FINANCES PUBLIQUES HORS CLASSE  
À LA DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES, ANNÉE 2023**



**ARRÊTÉ**

portant changement de situation administrative d'une inspectrice divisionnaire des Finances publiques hors classe  
à la Direction générale des Finances publiques, année 2023

**LE MINISTRE CHARGÉ DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE LA SOUVERAINETÉ INDUSTRIELLE ET NUMÉRIQUE**

- Vu le code général de la fonction publique ;
- Vu le décret n° 2006-814 du 7 juillet 2006 modifié, relatif aux emplois de chef de service comptable au sein du ministère de l'économie et des finances ;
- Vu le décret n° 2010-986 du 26 août 2010 modifié portant statut particulier des personnels de la catégorie A de la Direction générale des Finances publiques ;
- Vu le décret n° 2010-991 du 26 août 2010 modifié fixant l'échelonnement indiciaire aux emplois de chef de service comptable au ministère de l'économie, des finances et de l'industrie ;
- Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;
- Vu l'arrêté du 2 février 2018 portant fixation des cautionnements à constituer par les comptables de la Direction générale des Finances publiques ;
- Vu l'arrêté du 23 novembre 2022 relatif au classement de postes comptables et d'emplois de chef de service comptable à la Direction générale des Finances publiques.

**ARRÊTE :**

**Article 1 :** La fermeture de son poste comptable entraîne la fin du détachement dans le statut d'emploi de chef de service comptable de Madame Nicole YVON, conformément aux indications figurant au tableau ci-après :

Identification			Ancienne situation		Nouvelle situation			
Nom	Prénom	Matricule SIRHIUS	Ancienne affectation	Niveau de détachement	Nouvelle affectation	CSRH	Grade-échelon Date de prise de rang	Date d'effet
YVON	Nicole	000002291311	DDFiP du Maine-et-Loire SIP ANGERS OUEST	Chef de service comptable de 4 <sup>ème</sup> catégorie	DDFiP du Maine-et-Loire EMPLOI ADMINISTRATIF	37	Inspecteur divisionnaire des Finances publiques hors classe, 3 <sup>ème</sup> échelon 01/09/2010	01/01/2023

**Article 2 :** Si vous estimez devoir contester cette décision, vous pouvez :

- soit former un recours administratif dans un délai de deux mois à compter de la publication au BOFIP de la décision ;
- soit former un recours contentieux devant la juridiction administrative compétente, dans les conditions fixées aux articles R 421-1 à R 421-7 du code de justice administratif, dans un délai de 2 mois, à compter de la publication au BOFIP de la décision.

En cas de recours contentieux, la juridiction compétente peut être saisie par l'application information "Télérecours citoyens" accessible sur le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

**Article 3 :** Le présent arrêté sera notifié à qui de droit et publié au Bulletin officiel des Finances publiques, section Ressources Humaines et Organisation.

FAIT À PARIS, LE 9 MARS 2023

POUR LE MINISTRE ET PAR DÉLÉGATION  
L'INSPECTEUR DIVISIONNAIRE DES FINANCES PUBLIQUES HORS CLASSE  
RESPONSABLE DU SECTEUR MOBILITÉ INTERNE DES A+  
BUREAU « AFFECTATION, MOBILITÉ ET CARRIÈRE DES A+ ET A »

PATRICK VINCENT

BOFiP Direction générale des Finances publiques	ISSN 2268-0756
Directeur de publication : Jérôme Fournel	